

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de RELIZANE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF- DEP= 000148019004353

Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour la troisième fois

N°...../2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales **pour la troisième fois**, pour la réalisation des travaux concernant le Projet :

OPERATION :

Réalisation et équipement d'un collège Type 5/200R cité semmar à la commune d'el kalaa

PROJET :

Réalisation d'un collège b5 / 200 r cite semmar la commune de kalaa

Lot 02 : demi-pension type 200 rations.

Lot 03 : bloc logement de fonction (01 f5 + 02 f4 + 02 f3)

1- Le dossier de candidature contient :

. Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (*mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATPH*) ;
- est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);

a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);

détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (*carte fiscale*);

. Une déclaration de probité

. Les statuts pour les sociétés

. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

. Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

Capacités Minimales Demander : Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peut soumissionner

Que les candidats qui répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivants :

Lot 02 : demi-pension type 200 rations

A/ **Capacités professionnelles :** les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 03 et plus.

B/ **Capacités techniques :** les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projet de même nature.

C/ **Capacités financières :** les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.

(2020-2021-2022) Plus de 12 000 000.00 DA. (Les bilans financiers doivent être visés par les services des impôts).

Lot 03 : bloc logement de fonction (01 f5+ 02 f4 + 02 f3)

A/ **Capacités professionnelles :** les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus.

B/ **Capacités techniques :** les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projet de même nature

C/ **Capacités financières :** les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.

(2020-2021-2022) Plus de 15 000 000.00 DA. (Les bilans financiers doivent être visés par les services des impôts).

2- L'offre technique contient :

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Une déclaration à souscrire
- Liste des Capacités humains pour réaliser le projet justifiant par attestations ,diplômes , sont déclarée par CNAS.
- Liste des Capacités matériels pour réaliser le projet justifiant par les cartes grises ou les cartes des matriculations ,documents d'assurance ou les factures d'achat jointes un PV délivré par un huissier dont le délais de document n'excède pas 12 mois à la date d'ouverture pour le matériel non roulant.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- Mémoire Technique Justificatif.
- P.V de visite du site.

3 . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Analyse le prix globale et forfaitaire
- Le détail du bordereau des prix unitaires

4. DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De (08.30 h) huit heure et demi du matin à (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publics aux présences des soumissionnaires à 10.00 au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE " SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA –WRELIZANE " LES SOUMMISOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.
- PREPARATION DE L'OFFRE Conformément aux dispositions de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics
- VALIDITE DES OFFRES : La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 15 JOURS.
- REMARQUES :Inviter tous les candidats et les soumissionnaires concerner à cette offre d'assister a la séance d' ouverture des plis et cella conformément à l'article 70 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

La limite de dépôt des offres est fixée à Jours (15 jours) à 10.00H.